

PAUL VERMEERSCH

(1904)

VERMEERSCH, *Paul-Marie-Edouard-Léon-Joseph*, né à Ertvelde, le 20 avril 1881, entra en 1891 au Collège St-Stanislas à Mons, où il fit les études d'humanités. Il suivit ensuite les cours du Collège Notre-Dame de la Paix à Namur et y subit les examens de la candidature en philosophie et lettres, préparatoire au droit. Élève de l'Université de Gand, il y obtint le grade de docteur en droit, le 8 octobre 1902, puis successivement celui de candidat-notaire, le 18 juillet 1903, et enfin celui de licencié en sciences sociales, le 19 janvier 1904.

Un arrêté royal en date du 29 février 1904 le chargea de faire, en remplacement de M. Vanden Bossche, dont les attributions furent modifiées, le cours d'exercices pratiques sur le Code civil pour les élèves du notariat. Deux arrêtés ministériels le désignèrent pour suppléer M. le professeur Dauge pendant les années académiques 1904-1905 et 1905-1906 dans son cours d'éléments de droit civil, destiné aux élèves de la licence en sciences commerciales et consulaires. Un arrêté royal en date du 16 octobre 1905 lui confia les cours d'histoire diplomatique et de droit constitutionnel comparé attribués précédemment à M. le professeur Pyfferoen. Lors de la création de l'École spéciale de commerce, Vermeersch fut chargé du cours nouveau de principes généraux du droit (Arrêté royal du 12 janvier 1907). Enfin le 12 décembre 1908, il fut promu professeur extraordinaire.

PUBLICATIONS DE PAUL VERMEERSCH

Outre un certain nombre d'articles insérés dans divers périodiques, Vermeersch a publié : *La Réforme du Notariat*. Préparation, Organisation, Ressort. Gand, Siffer, 1906.

